

Décision

Générale

colonial

Décision n° 737 du 6 juin 1953 :

n° 737

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date de publication
6 juin 1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Mme Fruchart (Thérèse), dame-employée auxiliaire 2e catégorie à salaire journalier, en service aux Travaux publics (Direction du Port), est admise à salaire mensuel pour compter du 1er juin 1953.